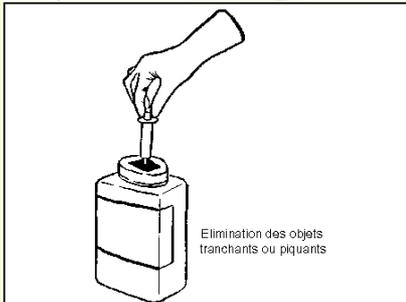


De la Guadeloupe à Colombelles, le grand voyage de déchets dangereux

2007- Guadeloupe,

L'incinérateur de DASRI, déchets d'activités de soins à risque infectieux est défaillant. Les déchets sont stockés illégalement à l'air libre, à Baie-Mahault (700t/an).

2009 les déchets sont conditionnés dans des fûts en plastique et rassemblés en lots identifiés, puis chargés dans des contai-ners.



2010. Embarqués sur un bateau affrété spécialement, les DASRI arrivent au Havre où ils sont stockés dans un centre agréé puis transportés progressivement jusqu'à l'usine de Colombelles, agréée pour les incinérer, comme elle le fait pour les DASRI locaux. De juin à septembre 1250 T de ces déchets ont été traitées.

2011. Parution, pour la Commission Locale d'Information et de Surveillance d'octobre, du rapport d'activité de l'usine d'incinération, avec les informations ci-dessus.

La solution adoptée est-elle satisfaisante pour l'environnement ? Que pouvait-on faire d'autre ? En l'absence de bilans écologiques il est difficile de juger, mais à une époque où les circuits courts sont préconisés, ce dispositif est surprenant.

Annick NOËL

Diminution de l'usage des pesticides, où en est-on ?

Le 26 octobre dernier, le ministre de l'agriculture, monsieur Bruno Lemaire, a dit qu'il n'était pas satisfait des résultats du plan Ecophyto mis en place suite au Grenelle pour diminuer de 50 % « si possible » l'usage des pesticides. En effet, l'indicateur de suivi retenu indiquait qu'entre 2008 et 2010 l'usage des pesticides avait augmenté, très légèrement certes (2,6 %) mais quand même. Alors pourquoi ?

Si l'on voit la bouteille à moitié pleine, on verra : beaucoup de travail, de temps passé en réunions pour se mettre d'accord sur ce qu'on fait où et comment (et encore, beaucoup de choses restent à finaliser mais quand même), des financements accordés (plusieurs dizaines de millions d'euros par an), de nombreuses structures impliquées : agricoles mais aussi INRA, instituts techniques, coopératives, associations, et des agriculteurs qui commencent à se motiver (140 000 sont allés passer le certiphyto, un examen bientôt obligatoire pour l'utilisation professionnelle des pesticides).



Si l'on voit la bouteille à moitié vide : une énorme usine à gaz avec des acteurs qui tirent chacun de leur côté et des dirigeants encore sincèrement convaincus

pour les uns ou commercialement pour les autres que réduire les pesticides, c'est réduire le revenu (à commencer par le ministre lui-même) ce qui n'aide pas à la mise en place d'un dispositif lourd. Mais était-il possible de faire simple, est-il possible de convaincre tous les agriculteurs de changer de modèle d'agriculture alors que celle du tout pesticide à fort bien fonctionné pour eux et pour nourrir leurs concitoyens depuis près de 50 ans maintenant et que jamais personne jusqu'à ces 20 dernières années n'avait songé à leur faire le moindre reproche bien au contraire ?

Non, ce n'est de toute façon pas simple, un dispositif qui se base sur l'exemple et l'absence de contrainte demande forcément beaucoup de temps pour être efficace, alors faut-il changer de méthode ? Sincèrement, je pense que certaines actions du plan sont très intéressantes comme par exemple la mise en place d'un réseau de fermes de démonstration mais cela sera-t-il suffisant pour atteindre l'objectif fixé et surtout pour arrêter les atteintes de l'agriculture à l'environnement : eau et biodiversité en particulier ? Je ne le pense pas, il faudra de toute façon actionner d'autres leviers tels que le conseil compétent, obligatoire et réellement indépendant de la vente et l'augmentation des taxes sur les pesticides.

Quand et qui aura le courage politique de ce genre de décision ? A voir bientôt j'espère mais rien moins n'est sûr, je le crains.

Claudine JOLY

Conférence à l'Université de Caen le **15 décembre à 20h** (durée 1h30) sur le sujet "**Pratiques alternatives en apiculture**" organisée par le GRAB (Groupement Régional d'Agriculture Biologique),

La LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie)

C'est un projet structurant de nouvelle ligne ferroviaire entre Paris et la façade maritime normande. Les objectifs de RFF (Réseau Ferré de France) sont d'améliorer la qualité du service (régularité, confort), d'enrichir les dessertes en Ile de France, d'accéder à la Défense, et de développer le transport des marchandises, surtout sur Rouen et le Havre.

Le débat public a lieu du 3 octobre 2011 au 3 février 2012 sur l'opportunité du projet.

Une Commission indépendante et neutre organise le débat et rédige le compte rendu dans les deux mois après la clôture du débat. 3 scénarii chiffrés ont été présentés. Le plan de financement n'a pas encore été négocié entre toutes les parties ; le coût global est estimé entre 9 et 13 milliards d'euros. La date de réalisation (dans 20 /25 ans) dépend de la réalisation des



études (environ 10 ans). Le scénario A en Normandie (6,5 milliards d'euros) qui comporte 2 débranchements à Louviers, vers Le Havre et vers Caen, a la faveur des dirigeants politiques bas-normands.

Quel est le point de vue du CA du CREPAN ? Voici quelques réflexions:

-Ce projet correspond t-il à un besoin réel de la région ? S'il y a bien engorgement ferroviaire entre Paris et Mantes, et si la ligne nouvelle est la solution qui s'impose, faut-il nécessairement une prolongation aussi coûteuse au-delà ? Est-ce vraiment l'unique solution face à la dégradation évidente de la ligne Paris Cherbourg ? Des alternatives existent certainement, si on les recherche. La qualité des liaisons TER doit continuer à être

améliorée sur les lignes existantes.

-Cette nouvelle ligne sera consommatrice d'espaces. Il est urgent d'arrêter l'utilisation des bonnes terres agricoles pour » artificialiser » les sols ! Nous devons protéger les espaces naturels, déjà peu présents en Basse Normandie

-Le fret doit être intensifié, en ayant recours au fluviomaritime.

-Le projet très coûteux profitera-t-il à l'essor économique et social de toute la basse Normandie ? Les régions non desservies seront-elles des déserts économiques ? Quelle est l'utilité sociale ? Les usagers du train seront-ils plus nombreux, si le prix du billet augmente beaucoup ? La participation financière de la région est déjà anticipée par le Conseil régional de BN...

ET VOUS ? Qu'en pensez-vous ?? Faites-nous SVP part de votre réflexion. Vous pouvez aussi suivre les débats sur le site du débat public

: www.debatpublic-lnpn.org

Arlette VIVIER

Le **28 janvier 2012**, se déroulera le 36^{ème} congrès de FNE. à Paris

A cette occasion, FNE présentera ses propositions en vue des élections sous le titre « Pour un contrat environnemental ». Ce sera aussi l'occasion d'entendre les propositions de différents candidats et personnalités dans ce domaine. Un village associatif est également prévu présentant les principales activités des associations. Cette journée est ouverte à tous, membres des associations fédérées ou non, le nombre de personnes réunies doit être un indicateur de l'importance de la préoccupation de la société pour son environnement même en période de crise économique.

Venez donc nombreux, c'est important pour l'image de notre cause.

Le CREPAN retrouve un salarié :

Depuis le 1^{er} octobre Xavier Montagu que nous avons accueilli en tant que stagiaire de master 2 d'écologie de l'université de Caen en mars 2011 a intégré le CREPAN en tant que salarié. Grande nouvelle car le CREPAN n'avait plus connu de salarié depuis 2002 !

Il va travailler à 90 % de son temps sur une mission financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et par la Région Basse-Normandie au travers de fonds FEDER européens, mission basée sur l'étude de la biodiversité dans les marais de la Dives en cohérence avec notre association adhérente les Amis des Marais de la Dives en vue de la mise en place d'une trame verte et bleue sur ce site. Il fera donc du terrain pour les études et ira aussi au contact des acteurs de ce territoire afin de définir avec eux les actions possibles pour préserver la biodiversité ordinaire et extraordinaire de cette zone tout à fait remarquable.

Il lui restera donc un peu de temps, très peu mais quand même, pour aider à la vie de notre association, apporter son dynamisme, ses idées, sa compétence (double master d'écologie : milieux aquatiques et gestion et valorisation agri-environnementale) et un souffle de jeunesse bien agréable.

C'est un tournant important pour le CREPAN.

Claudine JOLY

